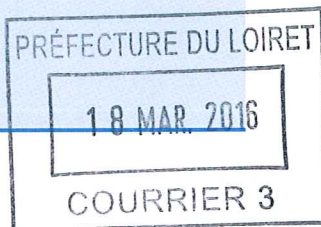




DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15 mars 2016

L'an deux mil seize, le quinze mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 25
Nombre de votes contre : 5
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 24
Nombre de suffrages exprimés : 29



Date de convocation du Conseil Municipal : 9 mars 2016

Présents :

Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Sylvie SIGOT, Loïc FAYON, Daniel HOAREAU, Roselyne RAVARD, Michèle LUCAS, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Patricia MARTIN, Bernard HOUZEAU

Absents excusés :

Evelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Marie-Claude BLIN, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Guillaume GUERRE (jusqu'à 20h30), ayant donné pouvoir à Nadège FONTAINE,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21H15

Secrétaire : Jenny OLLIVIER

FINANCES

DL-16.026. Projet de budget primitif 2016 – Ville

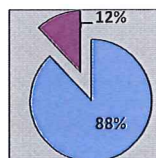
Christian DUMAS expose :

En raison du poids important de la dette et de la baisse des dotations, le budget 2016 demeure très contraint. Cependant la commune d'Ingré poursuit ses efforts pour répondre aux besoins des Ingréens tout en maîtrisant ses dépenses publiques sans augmenter ses taux d'imposition.

Les mots clés du budget 2016 :
Maintien de la stabilité fiscale pour 2016
Poursuite d'un programme d'économie
Maintien d'un investissement autofinancé

Le projet de budget global 2016 se chiffre à 13 623 900 € contre 15 007 000 € en 2015. Cette baisse est portée par la section d'investissement (-44%) notamment par la non reconduction du montant du remboursement temporaire d'emprunt. Sans cet événement la baisse de la section d'investissement s'élève à -27 %.

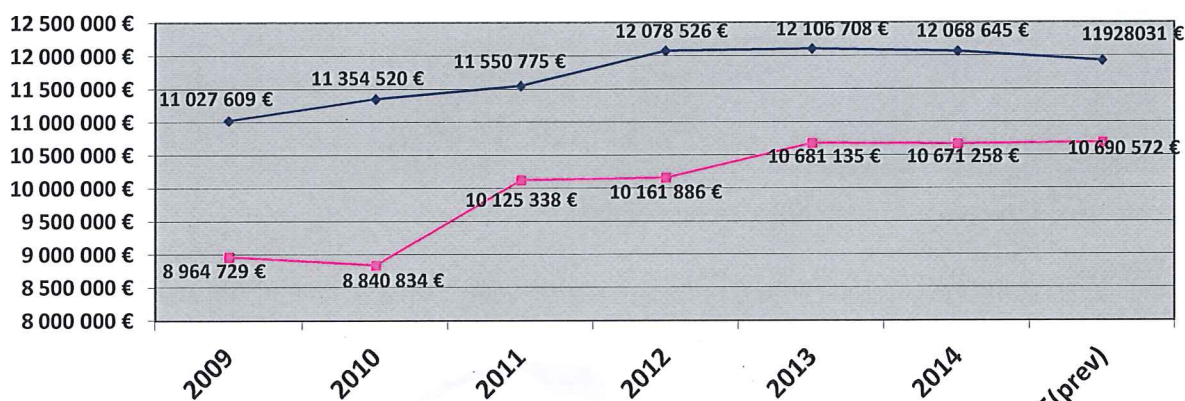
Dépenses réelles	12 634 496,43 €
Dépenses d'ordre	989 403,57 €
Dépenses totales	13 623 900,00 €
Rappel BP 2015	15 007 000,00 €



■ Fonctionnement
■ Investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Graphique présentant l'évolution des charges de fonctionnement (en rouge), et les produits de fonctionnement (en vert), arrêté au prévisionnel 2015.



Le total du projet de budget primitif de fonctionnement pour l'année 2016 s'élèverait à 11 940 000 € contre 12 007 000 € en 2015.

A - DEPENSES

—●— produits —■— charges

Le budget de fonctionnement 2016 est caractérisé par un effort de réduction des dépenses de fonctionnement des services avec une baisse de 0,56 % par rapport à 2015.

Dépenses réelles	11 105 596,43 €
Dépenses d'ordre	834 403,57 €
Total des dépenses	11 940 000,00 €

	Evolution des principaux postes		
	BP 2015	BP 2016	Evolution
011- Charges à caractère général	2 574 453,18 €	2 496 335,43 €	-3,03%
012- Charges de personnel	7 509 691,00 €	7 435 660,00 €	-0,99 %
65- Autres charges de gestion courante	646 878,75 €	614 219,00 €	-5,05%
Total des dépenses courantes	10 731 022,93 €	10 546 214,43€	-1,72%
014- Atténuation de produits	154 000,00 €	287 132,00 €	+86,45%
66- Charges financières	254 896,50 €	230 000,00 €	-9,77%
67- Charges exceptionnelles	34 214,91 €	32 250,00 €	-5,74%
022- Dépenses imprévues	10 000,00 €	10 000,00 €	+0 %
Total dépenses réelles de fonctionnement	11 184 134,34 €	11 105 596,43 €	-0,70 %
Total dépenses d'ordre	822 865,66 €	834 403,57 €	+1,40%
Total général des dépenses	12 007 000,00 €	11 940 000,00 €	-0,56%

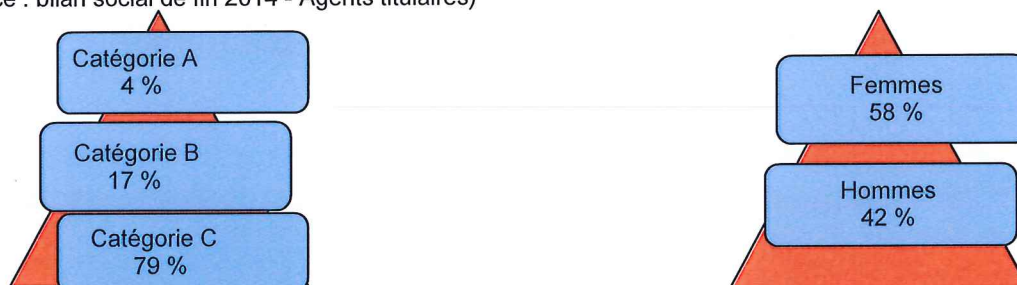
Chapitre 011 - Charges à caractère général

Au budget 2016, les charges à caractère général sont estimées à 2 496 335,43 €, soit une baisse de 3,03 %. Ce chapitre regroupe l'ensemble des dépenses de maintenance, de fluides, d'entretien, de fournitures, de location. Ce budget a été réduit de 78 117,75 €. Une économie de presque 80 000 € avait déjà eu lieu sur ce chapitre en 2015. Les économies proposées par les services, le recours systématique à une mise en concurrence avec la création d'un guide d'achat, les divers groupements de commandes (Gaz, produits informatiques, électricité, fournitures de bureau) permettront de respecter ce projet ambitieux.

Chapitre 012 - Charges de personnel

Compte tenu du contexte budgétaire contraint, l'objectif de maîtrise de la masse salariale est affirmé pour l'exercice 2016. Évaluée à 7 435 660,00 € contre 7 509 691,00€ l'année précédente, le budget 2016 fixe pour la première fois une diminution de la masse salariale à - 0,99 %. Les crédits affectés à ce poste serviront outre les salaires, à financer le coût du GVT (Glissement – Vieillesse- Technicité) qui retrace les avancements et promotions, le relèvement du SMIC et des cotisations CNRACL, la revalorisation indiciaire des agents relevant de la catégorie C, la mise en œuvre des rythmes scolaires et enfin la participation de la commune au régime santé et prévoyance. Il est important de noter que ce poste est à minorer des remboursements des contrats d'avenir et des divers remboursements d'indemnités journalières (250 000 € estimés).

(Source : bilan social de fin 2014 - Agents titulaires)



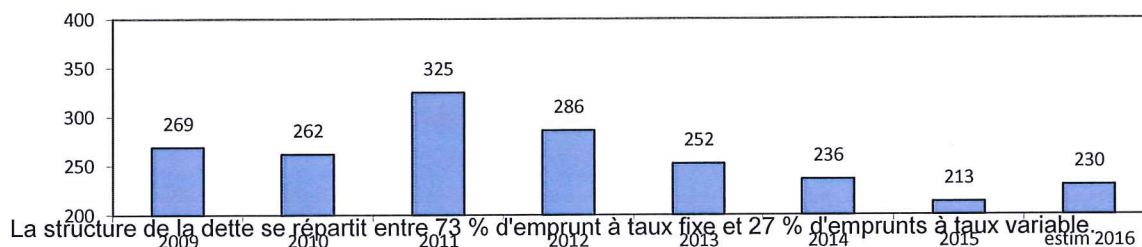
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

D'un montant de 614 219 €, ce chapitre comprend pour l'essentiel le montant des subventions aux associations (pour la partie fonctionnement, les subventions exceptionnelles sont comptabilisées au chapitre 67). Malgré un contexte budgétaire contraint, la commune poursuivra son soutien au secteur associatif de la commune tout en les associant à la maîtrise des dépenses municipales et ce par une baisse des subventions.

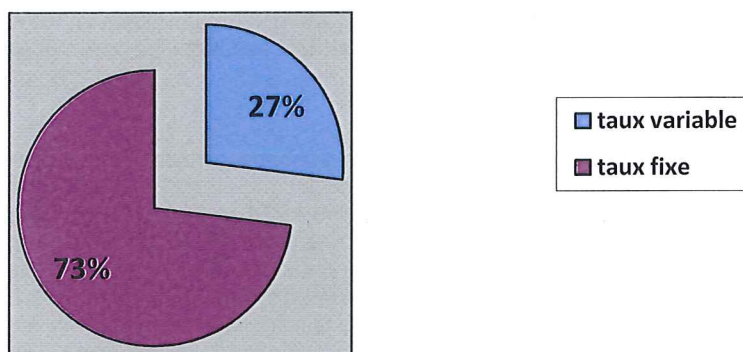
Chapitre 66 - Charges financières

Depuis le début du mandat, aucun emprunt n'a été contracté par la municipalité. Les taux actuels du marché laissent à penser qu'un montant de 230 000 € serait suffisant pour le paiement en 2016 des charges financières. A noter que la commune bénéficie de taux variables particulièrement bas.

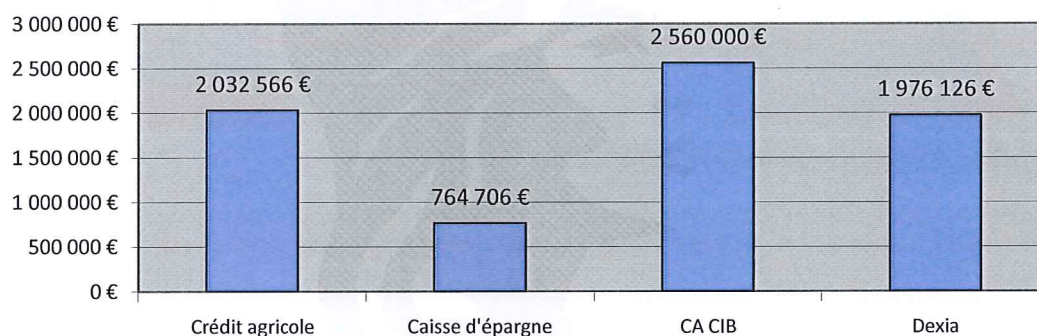
Evolution des frais financiers en k€



structure de la dette au 31/12/2015



Répartition de la dette budget ville par prêteur au 31/12/2015



Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Le total de ce chapitre est de 32 250 €. Les crédits inscrits en charges exceptionnelles correspondent essentiellement aux :

- bourses et prix
- subventions exceptionnelles aux associations.

Chapitre 014 – Atténuations de produits

Le chapitre « atténuations de produits » concerne notamment la participation de la commune au Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales à hauteur de 198 132 €. Une provision de 87 000 € est également prévue sur ce chapitre budgétaire au titre de la taxe SRU pour le déficit de logements sociaux.

En conclusion

Enfin il convient de noter que 834 403,57 € de dépenses d'ordre ont été constituées dans ce budget 2016. Ces dépenses de fonctionnement se retrouveront dans les recettes d'investissement et constitueront l'épargne brute dégagée par la commune.

Leurs deux composantes sont :

- les dotations aux amortissements pour 300 000 €.
- le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de 534 403,57 €.

B - RECETTES

Elles sont d'un montant de 11 940 000,00 € pour l'année 2016.

Recettes réelles	11 790 000,00 €
Recettes d'ordre	150 000,00 €
Total des recettes	11 940 000,00 €

	Evolution des principaux postes		
	BP 2015	BP 2016	Evolution
70- Produits des services	871 631,50 €	903 732,00 €	+3,68%
73- Impôts et taxes	9 824 087,00 €	9 998 128,00 €	+1,77%
74-Dotations et participations	852 281,50 €	541 440,00 €	-36,47%
75-Autres produits de gestion courante	91 200,00 €	81 700,00 €	-10,42%
013- Atténuations de charges	202 800,00 €	250 000,00 €	+23,27%
77- Produits exceptionnels	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00%
Total recettes réelles de fonctionnement	11 857 000,00 €	11 790 000,00 €	-0,57%
Total recettes d'ordre	150 000,00 €	150 000,00 €	0,00%
Total général recettes	12 007 000,00 €	11 940 000,00 €	-0,56 %

Chapitre 70 - Produits des services

Dans ce chapitre, d'un montant de 903 732 €, se cumulent toutes les recettes liées aux activités faisant l'objet d'une facturation auprès des usagers. On retrouve sur ce compte les produits issus principalement :

- des activités périscolaires : garderies, aide aux devoirs, centre de loisirs
- de la participation des familles aux cours de l'école de musique
- de la participation des familles pour la restauration scolaire
- des ventes de places de spectacles
- de la participation de la CAF.

Viennent s'ajouter les recettes relatives aux ventes de concessions du cimetière et aux abonnements de la bibliothèque.

Chapitre 73 - Impôts et taxes

Représentant 83,74 % des ressources de la ville, le produit de la fiscalité est le premier poste de ressources de la commune et est estimé à hauteur de 9 998 128 €.

La progression globale des recettes provenant de la fiscalité directe locale (taxes ménages) s'appuie essentiellement sur la variation physique ainsi que de la revalorisation des bases locatives fixée par l'État (+1 % en 2016 contre 0.9% 2014 et 2015).

Malgré le contexte budgétaire de plus en plus contraint et face aux difficultés économiques et sociales qui fragilisent nos concitoyens, la commune a décidé depuis 2012 de ne pas augmenter les taux de fiscalité.

Chapitre 74 - Dotations et participations

Le chapitre 74 d'un montant de 541 440 € est en baisse de 36,47% (après une baisse de 17,25 % en 2015) et représente 4,53 % du budget. La dotation globale de fonctionnement est la part qui a subi la plus forte baisse en enregistrant un recul de 68,49% depuis 2010 passant ainsi de 796 893 € à 251 128 € en 2016.

Le total des recettes de l'État serait de 441 440 € en 2016 contre 695 995 € en 2015 et se décomposerait comme suit :

⇒ La Dotation Globale de Fonctionnement pour 251 128 €,

- ⇒ La Dotation de Solidarité Rurale pour 92 000 €,
- ⇒ Les compensations de l'État pour 98 312 €.

Les autres recettes inscrites à ce chapitre sont principalement constituées par :

- La participation pour l'utilisation des équipements sportifs à hauteur de 20 000 € par le Conseil Régional et 20 000 € par le Conseil Départemental.
- L'aide pour la saison culturelle 2015 par le Conseil Régional à hauteur de 30 000 €.
- La contribution des communes pour la scolarisation hors secteur scolaire pour 30 000 €.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante

Ce chapitre recense les recettes liées aux locations de logements, de diverses salles et du local de la Poste, pour un total de 81 700 €.

Chapitre 013 - Atténuations de charges

Évaluées à 250 000 €, elles concernent essentiellement les remboursements des contrats d'avenir. Les indemnités journalières suite à des arrêts maladies sont également comptabilisées dans ce chapitre.

Chapitre 77 - Produits exceptionnels

Il est prévu 15 000 € au titre des remboursements de sinistres et diverses charges au cours de l'exercice 2016.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Ce chapitre, qui s'élève à 150 000 €, retrace le montant des travaux en régie à immobiliser.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits ouverts s'élèvent à 1 683 900 €. En 2016, la municipalité poursuivra sa politique volontariste en matière d'investissement. Cependant, cette politique d'investissement ambitieuse n'altérera pas les marges de manœuvre futures puisque la municipalité poursuit sa politique de désendettement pour la 9^{ème} année consécutive.

DEPENSES

Le budget 2016 est essentiellement marqué par la première tranche de l'extension de l'école Emilie Carles, la réfection de la rue de la Mairie et de la place Clovis Vincent, la réhabilitation de la salle de restauration à la halte garderie.

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves

Afin de faire face à des demandes de dégrèvements de la taxe d'aménagement, il convient d'abonder ce chapitre pour 5 000,00 €.

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

Ce chapitre s'élève à 23 300,00 €.

L'essentiel de ce chapitre est constitué par :

- Une étude effectuée par l'agence d'Urbanisme
- L'achat de logiciels (dématérialisation des délibérations, achat de licences)
- Le renforcement du réseau ERDF sur la commune

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Sont inscrites dans ce chapitre les acquisitions de terrains, les acquisitions récurrentes de matériels et autres biens mobiliers nécessaires au bon fonctionnement des services de la Ville.

Nature	BP 2016
2135- Installations et Agencements	234 500,00 €
21534-Réseaux d'électrification	50 100,00 €
21538-Autres réseaux	50 100,00 €
2183-Matériel informatique	18 760,00 €
2184-Mobilier	5 400,00 €
2188- Autres immobilisations corporelles	34 910,00 €
Total	393 770,00 €

➤ 2135- Installations générales - Agencements

Les crédits inscrits correspondent à :

- La sécurisation des bâtiments communaux
- La mise en place d'un programme pluriannuel de travaux à économie d'énergie
- La reprise de la façade du gymnase de la Coudraye
- La mise aux normes du terrain de badminton au gymnase de la Coudraye
- La réhabilitation de la salle de restauration à la halte garderie
- L'aménagement d'un self au restaurant scolaire V Hugo
- L'aménagement de chambres froides au restaurant scolaire
- La réfection de la toiture du logement communal 24 rue de Coûtes

➤ 21534 – Réseaux d'électrification pour 50 100,00 €

➤ 21538- Autres réseaux pour 50 100,00 €

- 2183 – Matériel de bureau et informatique pour 18 760,00 €. Le numérique est une réalité majeur de la vie quotidienne des écoliers, c'est pourquoi la ville a décidé d'inscrire sur le budget 2016, comme déjà depuis de nombreuses années, l'achat de tableaux interactifs et ce à hauteur de 7 500 €.

- 2184 – Mobilier pour 5 400,00 €

- 2188- Autres immobilisations corporelles pour un montant de 34 910 € décomposé comme suit :

- Service Jeunesse pour 600 €
- Service Culture pour 2 500 €
- École de Musique pour 5 010 €
- Service Espaces Verts pour 700 €
- Service Logistique pour 6 100 €
- Service Restaurant pour 20 000 €

Chapitre 23 – Immobilisations en cours

Nature	BP 2016
2313-Constructions	274 930,00 €
2315-Voirie	261 900,00 €
Total	536 830,00 €

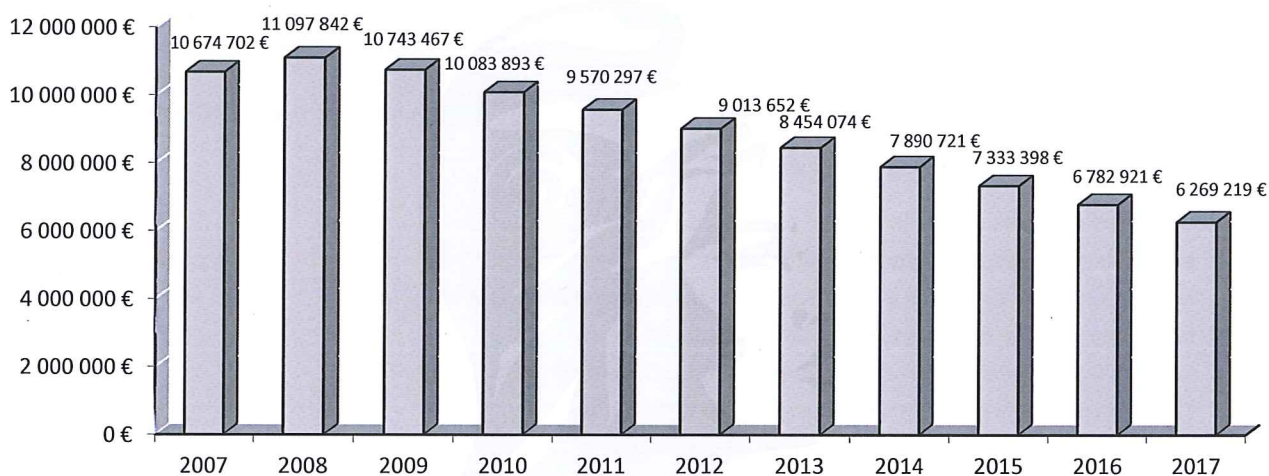
Ce chapitre correspond aux travaux lancés par la Ville :

- L'année scolaire 2015/2016 a donné lieu à l'ouverture de deux classes supplémentaires. La Ville accueille donc désormais un peu plus de 950 élèves. L'éducation reste une priorité forte de la commune. Pour répondre à la croissance démographique de la Ville, une extension de l'école Emilie Carles est prévue avec le lancement d'une première tranche à hauteur de 274 930 €
- L'aménagement de la coulée verte pour 6 000 €
- Le lancement de la réfection de la rue de la mairie et de la place Clovis Vincent pour 255 900 €

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Le remboursement en capital de l'année 2016 est estimé à 570 000 €. La dette reste un élément de fragilité majeur de la commune de part sa jeunesse et sa longévité.

Evolution et projection de la dette



Mouvements d'ordre- chapitre 040 et 041

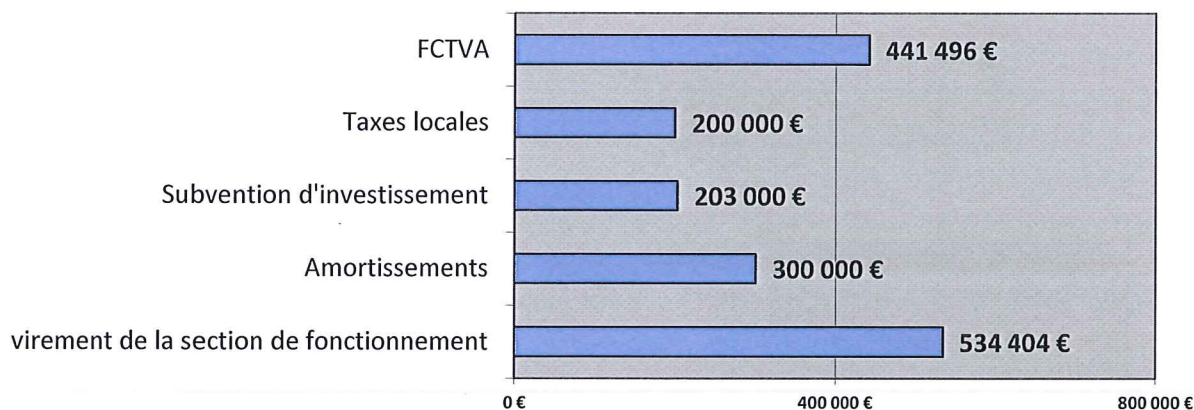
Les opérations d'ordre sont estimées à

- 150 000 € de travaux en régie.
- 5 000 € pour diverses régularisations d'opérations patrimoniales

RECETTES

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 683 900,00 €.

Ventilation des recettes d'investissement 2016



La première recette est l'autofinancement que la Ville affecte à la section d'investissement. Il est important de noter que la Ville d'Ingré a prévu de ne pas recourir pour la huitième année consécutive à un emprunt d'équilibre afin d'honorer son objectif de désendettement.

La commune doit bénéficier en 2016 des concours financiers de :

- l'Agglo
 - pour la rue du Moulin pour la somme de 53 000 €
 - pour la rue de la Mairie pour la somme de 150 000 €

Ces subventions inscrites à ce budget sont celles pour lesquelles une notification a été reçue ou ont été inscrites formellement dans les budgets de nos partenaires.

Les opérations d'ordre comprenant :

- les amortissements se montent à 300 000,00 €.
- Le virement de la section de fonctionnement à 534 403,57 €
- La régularisation de diverses opérations patrimoniales pour 5 000,00 €

Après avis favorable de la commission « Finances, Ressources Humaines » du 29 février 2016, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les montants inscrits au projet de Budget Primitif 2016 de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 24 pour, 5 contre (Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Patricia MARTIN, Bernard HOUZEAU) les propositions du rapporteur

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 16 mars 2016

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **18 MARS 2016**
et publication ou notification le :

18 MARS 2016

